



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/773  
23 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 23 SEPTEMBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du  
23 septembre 1996, qui vous est adressée par le Ministre d'État aux affaires  
étrangères de l'État islamique d'Afghanistan.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) A. G. Ravan FARHÂDI

ANNEXE

Lettre datée du 23 septembre 1996, adressée au Secrétaire  
général par le Ministre d'État aux affaires étrangères  
de l'Afghanistan

Suite aux communications antérieures de l'État islamique d'Afghanistan concernant les interventions de certains milieux pakistanais dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, qui font que les conflits armés et les troubles dans le pays continuent et s'intensifient, je tiens à appeler votre attention sur le fait que récemment ces interventions constantes sont devenues plus ouvertes et flagrantes.

Les événements récents dans l'est de l'Afghanistan, notamment la chute, le 11 septembre 1996, de Jalâl-âbâd, ville qui était considérée comme une zone de paix, siège temporaire du bureau des Nations Unies et de certaines organisations internationales ainsi que centre du dialogue inter-afghan, démontrent à l'évidence que c'est au-delà des frontières de l'Afghanistan qu'il faut en rechercher la source. Le Pakistan devient le point de départ d'interventions et d'actes d'agression dirigés contre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de l'Afghanistan.

Des informations dignes de foi confirment que quelque 1 200 soldats pakistanais participent directement aux combats dans la vallée de Kunar, soutenant Taliban.

Des témoins oculaires civils ont attesté que plus de 600 membres des milices pakistanaises sont engagés aux côtés de Taliban à Maidân-Shahr, la capitale de la province de Wardak, au sud-ouest de la capitale, Kaboul.

Des communications radio et des échanges d'informations entre les groupes armés de Taliban enregistrés par le Ministère afghan de la défense montrent que les milices armées viennent d'au-delà des frontières.

Je vous serais obligé d'envoyer sans délai une mission d'enquête pour observer la présence de groupes armés pakistanais dans ces provinces de l'Afghanistan.

L'État islamique d'Afghanistan est convaincu que ces actes d'agression, qui menacent l'intégrité territoriale d'un pays, constituent la violation la plus grave des normes et principes internationaux universellement admis. De tels actes d'agression ne doivent pas échapper au châtement de la communauté internationale.

Tout en exprimant notre profonde préoccupation devant la poursuite et l'intensification de l'intervention directe de certains milieux pakistanais contre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de l'Afghanistan, nous formulons l'espoir qu'en usant de votre autorité, vous prendrez des mesures efficaces pour prévenir l'extension et l'aggravation des tensions dans la région.

Le Ministre d'État aux affaires étrangères

(Signé) Najibullâh LAFRÂÏE

-----